

RECRUTE

AGENT MAINTENANCE BÂTIMENTS RÉFÉRENT ÉLECTRICITEN (H/F) – SECTEUR 1

Type de recrutement :	Fonctionnaire ou, à défaut, CDD d'une durée d'1 an puis possibilité nomination fonctionnaire.
Cadre d'emplois :	Adjoint technique (catégorie C)
Régime de temps de travail :	Temps complet
Date limite de candidature :	13 mai 2025
Date prévue de recrutement :	2 juin 2025

CONTEXTE

➤ **Notre structure, nos valeurs**

Chez nous, communauté de communes, notre cœur de métier c'est la valorisation de notre territoire, du patrimoine de nos communes. Nos missions sont diverses : entretien des communes (bâtiments, jardins, espaces publics) et l'accompagnement technique dans leurs projets de développement (voirie, assainissement, urbanisme, culture, petite enfance, tourisme, économie, et bien d'autres encore !).

Notre sens au travail : agir pour l'intérêt général, se rendre utile au quotidien pour les communes et leurs habitants.

Devenez acteur de notre engagement pour un service public de proximité, incarnant ainsi nos valeurs de solidarité, de développement durable du territoire et d'amélioration quotidienne du cadre de vie de nos concitoyens.

➤ **Votre service**

Au sein des services techniques, vous évoluez au service « proximité / bâtiments », service polyvalent par excellence. Ses agents réalisent des interventions variées et de tous niveaux techniques dans l'entretien des espaces publics et la maintenance des bâtiments publics.

Plus précisément, vous êtes affecté(e) au secteur géographique n°1. Il intervient pour le compte et sur le territoire des 4 communes du secteur (St-Georges-sur-Loire, Champtocé-sur-Loire, St-Germain-des-Prés, La Possonnière). Le secteur 1 compte plus d'une vingtaine d'agents tous services techniques confondus (espaces verts, proximité-bâtiments).

MISSIONS

Vous intervenez principalement sur les bâtiments communaux, suivant les besoins des communes et sous l'encadrement de votre chef d'équipe. A ce titre, vous êtes identifié(e) comme référent(e) au sein du service pour les missions liées aux installations électriques. Plus occasionnellement, vous réalisez des missions de propreté urbaine et de soutien logistique aux évènements communaux (festivités, marchés, etc.).

• **Bâtiments (environ 80%) :**

Vous réalisez de petites interventions en curatif / préventif sur des bâtiments publics (écoles, mairies, salles communales, aires de jeux, etc.).

- Électricité (environ 50%) : travaux, dépannages, consignations ou autres opérations en basse tension (mission réalisée en atelier et sur sites).
- Petits travaux de réparation (maintenance de 1^{er} niveau : plomberie, menuiserie, serrurerie, etc.).
- Entretien courant de locaux (nettoyage VMC, curage de gouttière, entretien d'école, etc.).

• **Entretien des espaces publics (trottoirs, rues, places, etc.) :**

- Désherbage, balayage, ramassage de feuilles mortes (manuel ou mécanique).
- Propreté urbaine (gestion des poubelles, enlèvement de dépôts sauvages, nettoyage de toilettes publiques, etc.).
- Maintenance du mobilier urbain et de signalisation.

• **Soutien aux évènements communaux (marchés, festivités communales, etc.) :**

- Manutention et installation de matériels (barrières, tables, chaises, podiums, isolements, etc.).
- Pose et retrait d'illuminations de Noël.

- **Activités ponctuelles :**
 - Renfort ponctuel auprès d'autres services (espaces verts).
 - Viabilité hivernale (salage, sécurisation d'accès, etc.).

CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieu d'exercice :** St-Georges-sur-Loire (centre technique)
- **Temps de travail :** 37h30 annuel, avec alternance entre période « estivale » et période « hivernale » :
 - « Hivernale » (d'octobre à février) : régime de 35h, avec horaires de 8h30 à 16h30.
 - « Estivale » : régime de 39h, avec horaires 7h45 - 16h30 lundi, mardi, jeudi, vendredi et 07h30 16h30 mercredi.
 - Astreintes : possibles, sur la base du volontariat (1 semaine tous les 1 mois et demi).
- **Contraintes d'exercice :** travail en extérieur (aléas climatiques), manutentions et ports de charges fréquents, risques liés à la présence de déchets de différentes natures.
- **Interlocuteurs :** élus, usagers, entreprises, associations, gestionnaires de locaux, etc.
- **Engins & équipements utilisés :** débroussailleuse, souffleur, fourgons, camionnettes, engins de chantiers, etc.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- **Rémunération :** statutaire (grille de la fonction publique) + SFT (si enfants à charge) + primes :
 - Mensuelle : IFSE (suivant la technicité du poste et l'expérience).
 - Prime mobilité durable (si covoiturage ou vélo – sous conditions).
 - Annuelles et sous conditions : CIA (suivant la manière de servir).
- **Avantages :**
 - RTT : 15 jours par an (en plus des 25 jours de congés annuels), compte épargne temps (CET).
 - Comité d'entreprise (prestations consultables sur cnas.fr).
 - Prévoyance (maintien de salaire en cas d'arrêt) : contrat employeur obligatoire avec prise en charge partielle par la collectivité.
 - EPI (équipements protection individuelle) : fournis
- **Perspectives d'évolutions :**
 - Sur le poste : accès à des formations de perfectionnement (catalogue consultable sur cnfpt.fr).
 - Dans notre structure (possibilités) : mutation en interne dans un autre service et/ou dans un autre secteur (4 autres secteurs au sein de la CCLLA), poste d'encadrement (sous réserve de poste disponible).
 - Préparation aux concours de la fonction publique territoriale.

PROFIL ET QUALIFICATIONS

- Vous appréciez les travaux manuels, réaliser des tâches variées et le travail en extérieur.
- Idéalement, formation en électricité. A défaut, aptitudes en la matière (possibilité de vous former, notamment en habilitation électrique).
- Permis B obligatoire.
- Seraient un + (possibilité de vous former) : permis BE (remorque), permis C (poids-lourds), CACES tractopelle et nacelle.

Connaissances :

Vous disposez de connaissances ou, à défaut, manifestez un intérêt marqué pour le développement de connaissances dans les domaines suivants :

- Connaissances techniques et générales en électricité (plans, consignes, sécurité, etc.).
- Notions liées au bricolage, aux petites pathologies du bâtiment (pannes, dysfonctionnements, etc.).
- Entretien du petit matériel, notamment à moteur (graissage, affûtage, etc.).

Savoir-faire :

- Rigueur (respect des consignes, travail appliqué).
- Capacité à s'auto-organiser, sens des responsabilités (préparation de ses chantiers et outils, réactivité face aux sollicitations).

Savoir-être :

- Travail en autonomie et capacité à travailler en équipe.
- Esprit d'initiative, savoir rendre compte (alerter, informer, etc.).
- Sens du service public, exemplarité (travail sur la voie publique, diplomatie avec les usagers).

CANDIDATURE

Votre candidature comprend : CV + lettre de motivation + copie de votre dernier arrêté (pour les fonctionnaires).

Elle est à adresser :

- ✓ Soit par mail : rh-recrutement@loirelayonaubance.fr (pièces en format PDF).
- ✓ Soit par courrier : M. le Président de la communauté de communes Loire Layon Aubance – 1 Rue Adrien Meslier – CS 80083 – 49170 St-Georges-sur-Loire

Processus du recrutement :

1. Vous nous adressez votre candidature.
2. Notre chargé(e) de recrutement vous contactera à la fin de l'appel à candidatures (si votre candidature est présélectionnée).
3. Entretien avec le jury prévu **le vendredi 23 mai 2025**.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Renseignements sur le poste : M. Taillandier, responsable proximité, 02.41.39.12.89

Renseignements administratifs : Mme Guilon, service RH recrutement, 02.41.54.59.93

En savoir davantage sur notre collectivité ? Consultez notre dernier [rapport d'activité](#) (loire-layon-aubance.fr, rubrique Collectivité).

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.